

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Avis est donné par Me Molie DeBlois Drouin, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- Poste de mairesse ou maire
- Poste de conseillère ou conseiller du district de la Pointe (1)
- Poste de conseillère ou conseiller du district de la Plaine (2)
- Poste de conseillère ou conseiller du district de la Rivière (3)
- Poste de conseillère ou conseiller du district de Fraserville (4)
- Poste de conseillère ou conseiller du district de Saint-Patrice (5)
- Poste de conseillère ou conseiller du district de l'Estuaire (6)

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection ou de son adjoint désigné, aux jours et aux heures suivants :

du 19 septembre au 2 octobre 2025
du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

ET

vendredi 3 octobre 2025
de 9h à 16 h 30 de façon continue

Nous vous recommandons fortement de prendre rendez-vous préalablement au dépôt de votre candidature.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin :

Dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h

Jour de vote par anticipation :

Dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h

Jour(s) de vote au bureau de la présidente ou du président d'élection :

Vendredi 24 octobre 2025, de 10h à 20h

Lundi 27 octobre 2025, de 10h à 16h

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 21 octobre 2025 à votre présidente ou président d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.

Pour voter par correspondance, vous devez transmettre une demande écrite à la présidente ou au président d'élection au plus tard le 21 octobre 2025.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 14 octobre 2025.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote le 27 octobre 2025 vous pouvez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre 2025 à 16 h 30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection: M^e Marc-Antoine Rioux.
6. Les adjointes et adjoints suivants ont été désignés pour recevoir des déclarations de candidature : M^{me} Karine Dupont, M^{me} Dominique Lavoie et M^{me} Alycia Leblond.
7. Vous pouvez joindre la présidente d'élection, ou l'une de ses adjointes à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

75, rue de l'Hôtel-de-Ville
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1L7
Téléphone : 581-466-1059
Télécopieur: 418 867-6638
Courriel : elections@villerdl.ca

Donné à Rivière-du-Loup,
ce 15 septembre 2025

La présidente d'élection,



M^e Molie DeBlois Drouin